

EXTRAIT
DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DE LA COMMISSION LOCALE DE L'EAU
DU SAGE DE LA NAPPE ASTIENNE

Réunion de la commission locale de l'eau

L'an deux mille vingt trois, le mardi 6 juin 2023, à 14h30 heures.

La Commission Locale de l'Eau du SAGE de la nappe astienne, dûment convoquée, s'est réunie à la mairie de Portiragnes, salle des mariages, pour dresser le bilan 2022 des actions conduites dans le cadre de la mise en œuvre du SAGE de la nappe astienne et de leurs effets sur la ressource en eau.

Membres de la CLE présents :

COLLEGE DES COLLECTIVITES		COLLEGE DE L'ETAT
Monsieur Claude ALLINGRI	Monsieur Pierre MARHUENDA	AE RMC (Madame Anne COURSEILLE)
Monsieur Daniel BALLESTER	Monsieur Stéphane ORTI	DDTM 34 (Madame Emilie PAULET)
Monsieur Jacques BOLINCHES	Madame Marie-Hélène PELAIN	COLLEGE DES USAGERS
Madame Gwendoline CHAUDOIR	Monsieur Serge PESCE	Madame Anne DUBOIS de MONTREYNAUD (vignerons indépendants)
Monsieur Philippe FAURÉ		Monsieur Pierre CALMEL (Fédération caves coopératives 34)
Madame Dominique FOUILHÉ		Monsieur Cyril DUCRU (CCI)
Monsieur Vincent GAUDY		Monsieur Paul MOUNIER (SFEG)
Monsieur Bertrand GELLY		Monsieur Philippe LAJOIE (ASL de Vias)
Monsieur Jean-Marie LAYE		Monsieur Louis GRANDJACQUET (FNE)
Monsieur Jean-Yves LE BOZEC		Monsieur Romain FAUCHART (ACAV)

Membres de la CLE représentés par mandat :

Monsieur Gérard ABELLA, Madame Marie-France DURANCEL(FHPALR), Madame Julie GARCIN-SAUDO, Madame Chantal GUILHOU, Madame Sophie NOGUÈS (CA34), Monsieur Philippe ROBERT (FHPALR), Monsieur Fabrice SOLANS.

Excusés/Absents :

Monsieur Jean AUGÉ, Monsieur Thierry BAËZA, Monsieur Michel CROS, ARS (Madame Corinne DUBOIS), Monsieur Thierry MATHIEU, Monsieur René MORENO, Monsieur Nicolas ROUQUAIROL, Monsieur Michel SAULNIER, Madame Séverine SAUR, DREAL occitanie (Pierre VINCHES)

Participaient également à la réunion :

Monsieur Philippe BARBET (CABM), Madame Caroline MÜLLER (CD34), Madame Elise BOURRU, Madame Violaine PENSEC, Madame Véronique DUBOIS, Madame Géraldine ZECCHIN, Madame Gwendoline MOMBERTRAND et Monsieur Pascal POUSSIN (SMETA).

Objet : Validation du Plan de communication du SAGE 2023-2024

EXPOSE :

Le contrat de nappe et donc le plan de communication 2020-2022 étant arrivés à échéances, la question de leur renouvellement s'est posée.

Compte tenu des retards contractés dans la mise en œuvre des actions inscrites au contrat, celui-ci, sans être prolongé, continue à vivre et constitue, jusqu'à fin 2024, la feuille de route pour les actions à mettre en œuvre sur le périmètre de la nappe astienne. Les financeurs ont consolidé leur engagement jusqu'en 2024, les économies d'eau ciblées dans le contrat de nappe, étant une thématique prioritaire dans les politiques de l'eau actuelles, localement comme à l'échelle nationale.

Fin 2024, le 11^{ème} programme d'intervention de l'agence de l'eau arrivant à terme, il paraît opportun d'attendre cette échéance pour redéfinir un nouveau programme opérationnel pour la nappe astienne à la lumière des conditions d'aide qui seront adoptées dans le cadre du nouveau programme d'intervention de l'agence et des bilans des démarches engagées sur la ressource.

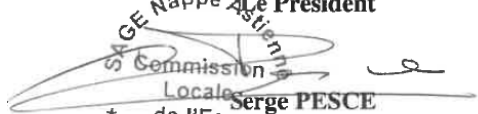
Il est donc proposé aux membres de la Commission Locale de l'Eau de prolonger le plan de communication du SAGE sur la période 2023-2024 en retenant :

- les opérations non engagées dans le cadre du plan de communication 2020-2022, opérations si besoin réorientées,
- Les opérations pluriannuelles conduites par le SMETA,
- De nouvelles actions en lien avec la mise en œuvre des plans de gestion des zones de vulnérabilité.

Après présentation, en séance, de la liste des actions qui seraient concernées et échanges en salle, le Président demande à l'assemblée de se prononcer sur cette proposition.

DELIBERATION

La Commission Locale de l'Eau du SAGE de la nappe astienne, au regard des éléments présentés, VALIDE, à l'unanimité, après délibération, le plan de communication du SAGE de la nappe astienne sur la période 2023-2024 dont les actions sont listées en annexe de cette décision.

Le Président

SAGE Nappe Astienne
Commission
Locale
de l'Eau
* *
S. M. E. T. A.

Liste des actions du plan de communication du SAGE nappe astienne 2023-2024

	Libellé action	Public visé	année d'engagement	MO
Opérations reprogrammées				
Publications	Supports de sensibilisation sur économies d'eau, emploi phytosanitaires... (dépliants, fiches ou autres supports)	Abonnés des réseaux, jardiniers, vacanciers (hors clientèle HPA), grand public	2023-2024	SMETA
	Supports de sensibilisation aux économies d'eau (Flyers, chevalets, dépliants, autocollants, panneaux, livret d'accueil, carafes...)	Clientèle HPA	2023-2024	HPA
Animation/Sensibilisation	film animation sur les économies d'eau dans les HPA	Clientèle HPA	2023-2024	HPA
	Équipements hydroéconomiques ludiques et pédagogiques	Clientèle HPA	2023-2024	HPA
	Création jeux en ligne « préservation ressource en eau »	Clientèle HPA	2023-2024	HPA
	Animation sur le thème des économies d'eau spécifique à chaque camping + formation animateurs	Clientèle HPA (jeunes en particulier)	2023-2024	HPA
	Module de formation à l'irrigation raisonnée	Agriculteurs	2024	CAH
	Déclinaisons du document du SAGE sous divers formes (fiches, guides, autres formes...)- seconde phase	Acteurs de l'aménagement du territoire, porteurs de projets, préleveurs, ...	2023	SMETA
Opérations pluriannuelles				
Publications	Exploitation du site internet du SMETA + newsletter SAGE	Tous les publics	2023-2024	SMETA
	Bulletin d'information sur l'état de la nappe	Préleveurs, professionnels, collectivités, institutionnels	2023-2024	SMETA
	Bilan de la ressource	CLE, EPTB institutionnels, préleveurs,	2023-2024	SMETA
	Tableau de bord du SAGE (création, suivi)		2023-2024	SMETA
Animation/sensibilisation	Charte « Je ne gaspille pas l'eau » newsletter (Infocharte)	Communes, abonnés des réseaux	2023-2024	SMETA
	Distribution de kits hydroéconomiques	Abonnés des réseaux éligibles au chèque eau sur le territoire de la CABM	2022-2024	CABM
	Animations scolaires	Élèves du primaire et du secondaire	2023-2024	SMETA

Nouvelles Opérations				
Publications	Plaquette (s) plan de gestion	Acteurs concernés par les zones de vulnérabilité	2024	SMETA
	Création pages site internet dédiées aux zones de vulnérabilité	Acteurs concernés par les zones de vulnérabilité, grand public	2024	SMETA
	Support d'information/sensibilisation sur la préservation des zones de vulnérabilité	Propriétaires de forages implantés sur les zones de vulnérabilité	2024	SMETA

Plan de communication du SAGE nappe astienne validé par la commission locale de l'eau le 6 juin 2023